

# La fusion vue de Montferrier

**ANNIVIERS | L'identité est une donnée intimement liée au terroir auquel les Anniviards sont très attachés. Une des clefs de la fusion. Foi de Michel Fraysse, maire de Montferrier-sur-Lez, commune jumelée à Ayer.**

PASCAL FAUCHÈRE

Saviez-vous qu'Ayer était jumelée avec la française Montferrier-sur-Lez? Que le gendre du maire est un Anniviard? Peut-être. Une chose est certaine. Depuis 1999, leurs liens sont étroits, tant d'un point de vue individuel que collectif. Située à 7 kilomètres de Montpellier, cette commune de 3440 habitants est perchée au sommet d'un éperon rocheux. Dominant les alentours, Montferrier-sur-Lez est un bourg plutôt calme, résidentiel mais n'a rien perdu de son cachet. En un mot de son identité. L'identité, un sujet au cœur du prochain forum sur la fusion des communes anniviardes, agendé le jeudi 9 février à Saint-Luc.

## UNE FUSION BÉNÉFIQUE

Le maire Michel Fraysse en connaît un bout sur la question. Montferrier-sur-Lez est l'une des 15 collectivités à l'origine d'une coopération intercommunale active depuis 30 ans. Une collaboration renforcée dès 2001 avec la naissance de la communauté d'agglomération de Montpellier qui regroupe plus de 30 communes aujourd'hui.

S'il n'est pas au courant des détails de cette fusion, Michel Fraysse, vu du sud et de la mer, ne peut que l'encourager, «ne serait-ce que pour dialoguer avec l'ensemble du val d'Anniviers». Présent à de nombreuses reprises dans la vallée, le maire a pu assister à quelques cérémonies bien typées comme les rogations. «J'ai vu combien les Anniviards sont attachés à leur terroir par des traditions fortes.»



Michel Fraysse. DR

Saint-Jean est une entité à part entière. Cela dit, dès que vous connaissez un peu mieux la région, vous sentez les nuances des mentalités villageoises, une certaine concurrence entre stations, voire d'anciens conflits de génération.»

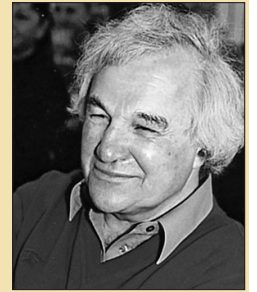
Pour lui, la question identitaire est, avec le volet financier, la clef d'une opération vouée à réussir. «Le principal problème de Montferrier-sur-Lez est la coopération avec une ville-centre, Montpellier, qui absorbe les investissements. Si nous tirons des bénéfices du regroupement des moyens, notre crainte est de devenir une cité-dortoir. Et nous y résistons bien grâce à une vie associative dynamique, essentielle à notre identité.» La vallée connaît un contexte bien différent. «Toutes les communes ont une taille similaire. Aucune ne peut prétendre manger l'autre. La vie associative y est vivante. La fusion ne peut être que bénéfique au val d'Anniviers.»

2e Forum, Saint-Luc, 9 février, 20 h, salle communale.

Pour lui, les entités villageoises ne représentent pas vraiment un problème. «Venant de l'extérieur en ami ou en touriste, on ne sait pas comment les différents villages sont organisés. Peu de gens savent que Zinal fait partie de la commune d'Ayer et que

## L'«Anniviardité»

P.F | L'Anniviardité existe. Non pas celle qui consiste à décrire ses habitants comme un brin malicieux, taquins ou rusés – ce qu'ils sont peut-être! – mais celle qui prend son sens et fait sens grâce à sa mise en perspective historique. L'Anniviardité selon Bernard Crettaz. Un double versant d'une même montagne. La vision qu'ont les gens de la vallée sur eux-mêmes et celle que les étrangers leur renvoient, faite de substrats historiques et de mythes. Le sociologue de Zinal la situe avant 1900, date à partir de laquelle elle s'estompe lentement.



Bernard Crettaz.

ARCHIVES LE JDS

L'Anniviardité, c'est, en quelques touches impressionnistes, croire que les Anniviards descendent d'un peuple barbare, d'où leur nomadisme, c'est supposer leur christianisation tardive, leur mépris des femmes, c'est la croyance des Suisses qu'il n'y avait pas de pauvres en Anniviers, qu'un socialisme primitif existait dans la vallée à cause son refus d'une aide fédérale lors de graves inondations en 1830, c'est le repas des ensevelissements. Cette Anniviardité fera doucement place aux individualités villageoises montantes, nourries notamment par la manne touristique. L'image de marque du village devient prépondérante, surtout à partir des années 60. Ruralité paysanne à Ayer ou Saint-Jean, village typique à Grimentz, haute montagne à Zinal, soleil à Saint-Luc, intellectualité chandolinarde.

Dans cette perspective, Bernard Crettaz voit d'abord la possible fusion des communes comme un processus de deuil. Le deuil de plus d'un siècle d'héritage villageois, bourgeoisial, communal. Et invite à une meilleure prise en compte de l'émotionnel dans ce dossier. «Ma crainte est que les discussions technocratiques, certes importantes, négligent les valeurs, les signes, les symboles et empêchent de poser le problème de fond: la réinvention des rites pour donner sens au vécu.»

Concrètement? Bernard Crettaz suggère d'organiser une gigantesque fête du val d'Anniviers, une cérémonie d'adieu pour se sentir bien, des processions dans les villages en intégrant les morts de la vallée et, pourquoi pas, un rite partagé avec une commune d'Europe. Il appelle de ses vœux la multiplication des liens sociaux, des nouveaux projets, pour créer les conditions favorables à la naissance de nouvelles images identitaires. Comme ces chœurs qui s'unissent pour chanter au cœur de la vallée. Si les leaders d'opinions doivent donner des impulsions pour favoriser les échanges, la constitution des futurs emblèmes doit venir d'en bas, du citoyen. Et pourquoi alors ne pas puiser dans les richesses de la vieille mémoire de l'Anniviardité, s'interroge le sociologue. Tout un programme... de méditation.

## En jeu, concrètement

• **LES BOURGEOISIES** | Dépositaires de l'identité villageoise, elles devront voter sur leur propre fusion. Un non n'entraînera pas un échec de l'éventuelle fusion communale. Mais les communes n'ayant pas de conseil bourgeoisial – Ayer, Chandolin, Vissoie – devront en constituer un et adapter leur règlement. Un oui bourgeoisial impliquera que les conseils bourgeoisiaux existants – Saint-Jean, Saint-Luc, Grimentz – devront fusionner avec la nouvelle entité.

• **LA REPRÉSENTATION** | C'est l'autre élément capital dans le fonctionnement de la nouvelle commune. Les discussions s'orientent vers un conseil communal à 7 ou 9 élus. La constitution d'un Conseil général est envisageable à terme. Il permettrait une représentation plus équitable des anciennes communes et davantage de professionnalisme. Les inconvénients sont le nombre élevé de candidats à trouver et l'éloignement plus important du citoyen de la chose publique. L'influence des partis de famille devrait diminuer.